



RAPPORT /

Comité des déléguées et des délégués sociaux

Rapport de la réunion du Comité des déléguées et délégués sociaux de la Section locale de Montréal, qui s'est tenue le 15 mai 2024, dans les bureaux de l'Édifige FTQ, situé au 565, boul. Crémazie Est, 3^e étage, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Renaud Viel, président; François Senécal, 3^e vice-président; Darly Aimé, 4^e vice-présidente; Julie Grégoire, directrice du Comité santé/sécurité et griefs, ainsi que les consœurs Isabelle Desrosiers, Mélanie Legault, Ann Girard, Katerine Hamel, Isabelle Savard et Mélissa Richer.

ÉTAIENT ABSENT(E)S : N/A

DURÉE DE LA RÉUNION : de 18h35 à 21h05

MOT DE BIENVENUE

Le confrère François Senécal, 3^e vice-président, souhaite la bienvenue à toutes et à tous en cette première réunion du mandat. Il se réjouit des membres élus et de leurs expériences variées. Le Comité se réunit une fois par an afin d'amener de nouvelles idées. L'objectif est de garantir le respect des déléguées et délégués sociaux par l'employeur et d'organiser des activités.

La consœur Isabelle Savard soulève la question de la reconnaissance dans notre convention collective. La reconnaissance est une revendication importante.

Il est discuté que nous avons progressivement gagné en reconnaissance avec l'employeur, facilitant ainsi l'obtention de libérations.

Le confrère Renaud Viel, président, souligne l'augmentation du niveau de détresse parmi nos membres et dans la société en général, soulignant ainsi l'importance du réseau.

Le confrère François Senécal évoque ses projets de formation avec la FTQ pour renforcer le réseau et avoir un plus grand impact.

LISTE DE COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Les membres du Comité examinent les nombreux commentaires et suggestions envoyés par les déléguées et délégués du réseau de Montréal :

La fréquence des rencontres des DS : Il est suggéré de les faire une fois par an.

La formation de résolution de conflits : Le confrère François Senécal rappelle que ce n'est pas la responsabilité ni le rôle des DS, le Syndicat dispose d'un Comité de résolution de conflits.

Les capsules d'information : Il est encouragé de faire des rencontres et des réunions individuelles et le confrère François Senécal peut fournir des informations. La consœur Ann Girard nous informe que de plus en plus les CLMSS inclut les DS dans leurs activités et rencontres.

Le besoin de renforcement et de soutien : Le groupe est d'accord sur la présence du soutien et le confrère François Senécal rappelle qu'il est disponible. Le *Messenger* des DS est également efficace.

La promotion de la fonction de DS : Un projet est en cours de développement pour mettre en place des kiosques et organiser des tournées des installations postales, ainsi qu'à Léo-Blanchette. Ces kiosques seront utilisés pour promouvoir le réseau et les ressources. Lors de ces événements, la consœur Ann Girard suggère de discuter des formations reçues par les DS afin qu'ils comprennent mieux notre rôle. Il arrive souvent que les travailleurs nous confondent avec les déléguées et délégués syndicaux. Environ 2 à 3 kiosques seraient organisés à Léo-Blanchette chaque année.

Concernant les installations postales, nous débuterions avec les grands dépôts en mettant en place environ 8 à 9 kiosques pour cette année.

Les DS responsables du kiosque la première année seront la consœur Katherine Hamel et la consœur Katie Émond, accompagnées des DS du dépôt.

Accessibilité de la liste des DS : Une mise à jour de la liste des DS sera effectuée tous les 6 mois et communiquée à tous (DS, babillard syndical, employeur).

Les circulaires : Par le passé, il est arrivé que les informations reçues par la poste soient parfois dépassées. Cela peut être difficile, car les informations viennent du palier national. Le confrère François Senécal s'engage à communiquer l'information dès qu'elle est reçue.

Les communications : Des discussions ont lieu concernant l'accès et le partage d'informations entre les membres du Comité des DS. Il est suggéré d'avoir un courriel pour le Comité avec un mot de passe partagé. L'idée est acceptée par le Comité. La consœur Ann Girard se chargera de créer le compte et de nous communiquer le mot de passe (deleguessociaux@hotmail.com).

L'annuaire des ressources à jour : Chaque année, le bottin est mis à jour. Il contient notamment l'information concernant Centraide. L'application SAMIC, le 211 et la FTQ (Conseil régional des régions voisines) sont aussi suggérés comme ressources.

Inclure les DS dans le programme de retour au travail : Principalement, la demande peut être faite au sein du Comité 54 pour ceux et celles qui s'absentent longtemps. La pratique est déjà établie mais n'est pas officielle. Actuellement, c'est la consœur Isabelle Desrosiers qui s'occupe de l'accueil mais regardera l'ouverture de l'employeur pour avoir un protocole de retour officiel et d'y inclure l'accompagnant d'un(e) DS.

RENCONTRE LOCALE DES DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS SOCIAUX (CONFÉRENCES)

Une rencontre sera organisée pour tous les DS du réseau, sous forme de conférences. Les frais seraient pris en charge par la CNESST (subvention accessible dès que nous respectons les critères déterminés par eux). Cela nous permettra de réunir et de former nos DS lors d'une journée de semaine, pendant les heures de travail, donc ils et elles seraient rémunéré(e)s.

L'objectif est de pouvoir renouveler cette initiative chaque année avec l'ensemble du réseau des DS.

Le Comité est ravi de cette opportunité qui renforcera le réseau et favorisera la création de nouveaux contacts.

Il est prévu d'organiser la réunion en automne sur les thèmes de l'anxiété et de la violence psychologique.

VARIA

Le confrère François Senécal présente les grilles d'interventions des délégué(e)s sociaux. Ce document vise à clarifier les types d'interventions effectuées. Le formulaire sera rempli mensuellement et distinguera les interventions urgentes, ponctuelles et préventives. Il lui sera ensuite transmis (trimestriellement) pour être intégré dans un fichier Excel. Cette démarche pourrait illustrer l'importance du réseau lors des négociations avec l'employeur et nous permettre d'identifier les périodes nécessitant une attention particulière. Le confrère président propose de présenter ce document lors de la réunion annuelle.

La consœur Julie Grégoire nous parle du nouveau programme de l'employeur. Bien que leurs programmes d'aide par les pairs soient en place, nous avons constaté que certains superviseurs formés tentent de soutenir nos membres. Il est crucial de garantir que l'employeur ne s'immisce pas dans nos affaires pour préserver la confidentialité de nos membres et notre réseau.

Le confrère François Senécal nous expose une circulaire explicative des rôles des délégué(e)s sociaux. Le Comité discute du contenu et apporte des ajustements pour le rendre plus facile à lire. Une réflexion est également engagée sur la possibilité de revoir la conception d'un dépliant.

AJOURNEMENT

L'ajournement est proposé à 21h05.



Julie Grégoire

Directrice du Comité santé/sécurité et griefs

STTP – Section locale de Montréal

JG/go sepb-574

Montréal, le 7 juin 2024 / 076